

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la Moselle  
Arrondissement de METZERVISSE  
**COMMUNE DE LUTTANGE**

PROCES VERBAL

Réunion du conseil municipal du jeudi 23 novembre 2023 à 20h sous la présidence du maire Paul-André BAUER  
Salle de réunion Mairie  
Convocation du 19 novembre 2023.

Présents :

Nom Prénom	Présent	Excusé	Absent
BAUER Paul André	X		
BAUER Raoul		Procuration à Léon BECKEL	
BAUMANN Christophe			X
BECKEL Claude		Procuration à Karine MARTIN	
BECKEL Léon	X		
DANIS Marc	X		
GRESSEL Philippe	X		
GROSSE Valérie	X		
MARTIN Karine	X		
PERINO Christophe	X		
PHILIPPOT Soazig	X		
PIERRAT Denis	X		
PISANO Jeannette	X		
RAVAUX Noël	X		
VELVERT Martial		Procuration à Philippe GRESSEL	

Ouverture de la séance à 20h  
Quorum des membres présents (11) atteint.  
Secrétaire de séance : Valérie GROSSE.

**Ordre du jour :**

**Informations :**

1. Le compte-rendu des commissions centre art et patrimoine du 17/10/23, environnement cadre de vie du 18/10/23, vivre ensemble du 25/10/23, hébergement du 02/11/23 et municipalité au quotidien du 06/11/23, ne font pas l'objet de commentaires.
2. DIA : 1 depuis la dernière réunion.

3. Situation de trésorerie à ce jour : 141 681,86 €. Ligne de trésorerie de 750 k€ engagée. Budget de la régie créé. Demandes d'acomptes sur les versements des subventions (DETR, Europe, Région) faites.
4. Point sur les travaux Aile Est : les comptes-rendus hebdomadaires de réunion sont consultables sur le serveur. Les opérations de réception sont en cours. Après un premier avis défavorable pour le permis de construire modificatif de l'aile Est, la commission incendie se réunit à nouveau le 30/11/23 pour la partie ERP. La commission de sécurité sera sollicitée à la suite. Il faudra ensuite déclarer le gîte.
5. Point sur le réseau de chaleur et la chaufferie biomasse : les comptes-rendus hebdomadaires de réunion du lundi matin sont consultables sur le serveur. L'aile Est du château est également chauffée. La chaudière du château est en panne et ne sera pas réparée. Les régulations sont opérationnelles. Une réunion d'information a eu lieu le 30 octobre pour informer les locataires qui paieront 50 € / mois de provision de charges. En attente du retour du fisc pour la TVA à 5.5%, avant la fin d'année. Le conseil d'administration de la régie se réunira en fin d'année pour faire un premier bilan et définir le contrat d'entretien. Les travaux pour l'église et le SIDEET débiteront en janvier.
6. Point sur la MAM : les comptes-rendus hebdomadaires de réunion du mercredi après-midi sont consultables sur le serveur. Le bâtiment est hors d'eau et d'air. Le plâtrier, le plombier et l'électricien sont en cours d'intervention.
7. Point sur les pistes cyclables. Pas d'avancée depuis le dernier conseil. La piste reliant Cap Fun mesurera 1.50 m à 2 m de large.
8. Point sur lotissement rue de Terlange. Pas d'avancée sur la rétrocession de la voirie.
9. Point sur le lotissement ruelle aux Loups. La voirie provisoire est terminée. Toujours en attente du raccordement Enedis pour le relevage des eaux usées et pluviales. Fin de travaux difficile entre LINGENHELD et FB Aménagement.
10. Point sur étude aménagement partie XVIIIe du château par la CCAM. Visite le 20/11/23. Retour attendu pour décembre.
11. Point sur l'étude d'aménagement du parc du château. La commission environnement, ouverte à tous, s'est réunie le 18/10/23 et a transmis à MATEC ses demandes. Plan schématique présenté en séance. Retour attendu en décembre.
12. Réfection de la D2 traversant Luttange : prévu en 2024.
13. Abribus : la pose est prévue semaine 50. Les plots seront coulés semaine 48.
14. Chasse. La convention de gré à gré pour le lot 2 a été signée le 13/10/23 avec M. BLOT. Les réservataires ont été informés des suites de leurs déclarations de réserves et demandes d'enclaves. La 4C se réunit le 12/12/23 pour étudier les candidatures à l'adjudication qui aura lieu le 02/01/24 salle socio. Probable recours pour l'attribution du lot 2.

15. Sortie de bois énergie. Une convention avec l'entreprise PISKORSKI avait été signée pour emprunter le chemin de Budange pour sortir du bois énergie. De nombreux camions sont attendus au moment du broyage. Un état des lieux contradictoire a été établi le 27/10/23. Il faudra ensuite remettre en état le chemin.
16. Affouage. L'appel à candidatures pour le bois d'affouage est clos. 30 personnes se sont manifestées. L'abattage devrait débuter en décembre. La définition et le tirage au sort des lots aura lieu juste après.
17. Police pluri-communale. Le changement de maire à Kédange a généré des tensions avec le policier.
18. Comptoir luttangeois. Sandra BRILL a démissionné de son poste de gérante salariée et l'établissement est provisoirement fermé depuis le 31/10/23. L'association 1000 cafés, en tant qu'associé unique, honore le bail et recherche un repreneur. Les formalités de recrutement sont longues. Il y a 2 candidats. L'appartement vacant de l'école est gardé en réserve pour un éventuel repreneur jusqu'au 30/11/23, mais les demandes sont prises en compte et le logement sera occupé dès décembre.
19. Bilan Nuit des Châteaux. 210 visiteurs malgré la pluie. Merci aux bénévoles et aux conseillers.
20. Réunion 0 pour la réhabilitation de la salle médiévale aura lieu le 07/12/23. Les notifications ont été envoyées aux entreprises retenues. La maîtrise d'œuvre doit organiser la réunion de démarrage.
21. Subvention street work out. L'Agence Nationale du Sport nous a octroyé une subvention de 14 000 €.
22. Demande d'estimation pour les appartements à l'étage de la MAM et pour le local des pompiers. Afin de préparer les dossiers pour 2025, voire 2026, un estimatif sera demandé au maître d'œuvre de la MAM pour la création de 2 appartements à l'étage de la MAM et pour l'amélioration du local des sapeurs-pompiers.
23. Syndicat du gymnase. Réunion le 13/11/23.
24. Conseil syndical CCAM. Réunion du 20/11/23. 4 nouveaux assesseurs ont été élus (Jean-Luc PERRIN, Didier HILBERT, Philippe HANRION et Paul-André BAUER) en lieu et place du vice-président Jean KIEFFER. Dans le cadre de la commission mobilité de la CCAM, information sur les nouvelles modalités de covoiturage à venir, via l'application Klaxit.
25. SISCODIPE. Réunion du 21/11/23. Le dossier de la rue St Georges est pris en compte.
26. Participation citoyenne. Réunion du 10/11/23 avec le lieutenant Billotet et les référents.
27. Conseil des jeunes. Les sujets du moment sont la cabane à livres, le stockage hivernal du panneau street art et la rédaction de la fiction avec Nicolas TURON.

28. Fourrière du Jolibois. Le Syndicat Mixte a validé la convention qui est maintenant d'application.
29. Honorariat Jean-Michel WERQUIN. Le 11/11/23, la maire a remis le diplôme et l'écharpe de maire honoraire à l'ancien maire en présence d'élus, du conseil des jeunes, des sapeurs-pompiers, de l'école, de présidents d'associations et d'un nombreux public.
30. Lauriers des collectivités. Luttange est lauréat des lauriers des collectivités du Républicain Lorrain dans la catégorie « préservation du patrimoine » pour la restauration du château.
31. Calendrier des conseils municipaux 2024 : 18 janvier, 14 mars, 2 mai, 20 juin, 22 août, 10 octobre, 21 novembre.
32. Villages d'Avenir. La candidature groupée de la CCAM avec Veckring, Malling et Volstroff fait partie des projets retenus par la Moselle et transmis au ministère.
33. AG AFR et BLR. L'AFR Creignes et Fassenottes a fêté ses 10 ans. Relations tendues de BLR avec la mairie de Bousse.

#### **1. Désignation du secrétaire de séance.**

Le maire propose Valérie GROSSE.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne Valérie GROSSE secrétaire de séance.

#### **2. Avis sur la composition de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols.**

Le maire informe le conseil municipal que par courrier du 19 octobre 2023, la Région sollicite un avis sur la composition de la « conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols ». Cette instance aura notamment pour objectif la mise en œuvre par les territoires de l'objectif national d'absence de toute artificialisation nette.

Il informe de son étonnement quant à la proposition de composition de cette nouvelle instance. En effet, le territoire nord mosellan n'est aucunement représenté. Nous représentons à travers nos 6 intercommunalités regroupés dans le SCOT de l'agglomération thionvilloise un territoire de plus de 250 000 habitants au cœur des grands flux régionaux et européens. Les enjeux de mobilité comme l'A31 bis ou le Réseau Express Métropolitain s'expriment en premier lieu sur notre territoire et auront également des incidences sur l'aménagement de l'espace.

C'est un enjeu majeur pour notre territoire, dans le contexte de l'annulation du SCOT et le lancement de sa nouvelle élaboration qui nous invitent à nous impliquer fortement dans ces travaux qui conditionneront l'aménagement futur de notre territoire.

Il lui paraît donc primordial que le conseil municipal exprime le souhait d'intégrer la gouvernance de cette nouvelle instance au même titre que d'autres territoires parfois doublement représentés dans la proposition émise.

Il propose donc au conseil municipal de donner un avis défavorable à la proposition de la Région Grand Est et de proposer l'intégration de 2 représentants du SCOT de l'Agglomération Thionvilloise, dont un représentant d'un EPCI rural.

Après en avoir délibéré,  
Le conseil municipal, à l'unanimité,

### **DECIDE**

- De donner un avis défavorable à la proposition de la Région Grand Est
- De proposer l'intégration de 2 représentants du SCOT de l'Agglomération Thionvilloise, dont un représentant d'un EPCI rural.

#### **3. Subventions exceptionnelles.**

L'APEEL sollicite une subvention exceptionnelle de 150 € pour l'organisation d'un concert de Noël à l'église.

AFR Creignes et Fassenottes sollicite une subvention exceptionnelle pour l'achat d'équipements destinés à l'hébergement dans l'aile Est, pour un montant de 740€.

La commission subventions a analysé ces demandes et confirme les montants de subvention ci-dessus.

[Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide ces propositions et décide d'octroyer à l'APEEL la somme de 150€ et à AFR Creignes et Fassenottes la somme de 740€, et de modifier le budget en conséquence.](#)

#### **4. Prime pouvoir d'achat.**

La prime de pouvoir d'achat exceptionnelle a été instaurée, sous conditions, pour les agents de la fonction publique de l'État, de la fonction publique hospitalière ainsi que pour les militaires par un décret du 31 juillet 2023. Elle vise à soutenir les agents publics face à l'inflation et son versement a démarré en octobre 2023.

Un texte spécifique pour la fonction publique territoriale vient d'être publié : le décret du 30 octobre 2023 indique les conditions de versement de cette prime exceptionnelle pour les agents relevant de cette catégorie, qui n'étaient pas inclus dans le premier texte.

En conséquence, le maire propose de verser en janvier 2024 une prime de 150 € bruts pour les agents à temps complet éligibles, au prorata du temps de présence sur la période du 01/07/2022 au 30/06/2023. Pour les agents à temps non complet, elle sera proportionnelle au temps de travail.

[Le conseil municipal, reporte le vote de cette délibération, dans l'attente de l'avis du comité technique.](#)

## 5. Street work out.

Le conseil municipal, dans sa séance du 12/03/23, a approuvé le projet de mise en place d'un street work out à côté du city stade avec le plan de financement présenté en séance.

Considérant que l'ANS nous a octroyé une subvention de 14 000 €, soit 61%, le maire propose de valider quand même le projet avec un reste à charge éventuel 8734 € HT et de charger la commission vivre ensemble de rechercher les meilleurs équipements permettant de respecter ce nouveau plan de financement.

Le conseil des jeunes sera associé au choix.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, :

- Valide ce nouveau plan de financement,
- Charge la commission « vivre ensemble », accompagnée du Conseil des Jeunes, du choix,
- Charge le maire de rechercher d'éventuelles autres subventions.

## 6. Signalétique.

L'ouverture prochaine de l'hébergement, la présence du Comptoir Luttangeois et les autres équipements communaux ont besoin d'être mieux indiqués. En outre, les plaques de rues datent de plus de 50 ans et commencent à être défraîchies et dépareillées.

Le maire propose donc d'engager une réflexion sur la signalétique. La commission « municipalité au quotidien » a commencé le travail. Une société d'impressions numériques a été consultée et a donné des indications sur les éléments à fournir.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide ce projet et charge une commission « municipalité au quotidien élargie » d'établir un cahier des charges et de consulter les entreprises pour obtenir un chiffrage.

## 7. Parc du château.

Le conseil municipal a confié à MATEC l'étude d'aménagement du parc du Château.

Luttange, avec Malling, Veckring et Volstroff a fait acte de candidature pour le dispositif « Village d'avenir » qui permettrait d'avoir une aide à l'ingénierie.

Cet aménagement est éligible au dispositif de l'Etat « Fond Vert » qui permettrait d'obtenir jusqu'à 50% d'aide. La région Grand Est pourrait également apporter son aide jusqu'à 40%.

Le maire propose le plan de financement ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES	
MAITRISE D'OEUVRE	20 000 €	FOND VERT	128 000 €
		REGION	128 000 €
TRAVAUX	300 000 €		
		AUTOFINANCEMENT	66 560 €
TVA	64 000 €	FCTVA	61 440 €
<b>TOTAL</b>	<b>384 000 €</b>		<b>384 000 €</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide ce plan de financement et charge le maire de faire les demandes de subvention correspondantes.

#### **8. Forêt : proposition de martelage et vente de bois.**

L'agent ONF propose de marteler les parcelles 20, 6, 7, 8 et 28 pour un total de 37 ha en 2025 suivant le descriptif présenté en séance.

Il propose également de vendre pour le compte de la commune environ 230 m3 de hêtre et charme, pour un prix unitaire de l'ordre de 100 € / m3.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide la proposition de martelage et charge l'agent ONF de vendre au mieux le lot de bois de qualité secondaire.

#### **9. Décision modificative n°2.**

Des dépenses de fonctionnement seront plus élevées que prévues dans le budget primitif :

- Des pannes de chaudière, de frigo, de lave-vaisselle (salle socio-culturelle) et électriques (mairie) nécessitent d'augmenter les prévisions de maintenance et nous avons payé les travaux sylvicoles de début et de fin d'année,
- Un prélèvement sur les avances fiscales doit être fait,
- Les absences pour maladie ont demandé de faire appel à du personnel supplémentaire.
- Les taux d'intérêt variables ont augmenté et les intérêts des lignes de trésorerie n'avaient pas été pris en compte.

En parallèle, 2 sinistres ont apporté des recettes non prévues.

Le maire propose donc de réduire le virement à la section d'investissement et de réduire les dépenses prévues pour l'aile Est.

Les subventions nouvelles (FEDER, Région) seront intégrées en totalité dans le budget 2024.

chapitre / compte	recette / dépense	libellé	budget primitif	décision modificative	budget modifié
11	dépense	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>275 075,00 €</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>295 075,00 €</b>
61524	dépense	Entretien et réparations sur biens immobiliers Bois et forêts	12 000,00 €	15 000,00 €	27 000,00 €
6156	dépense	Maintenance	6 000,00 €	5 000,00 €	11 000,00 €
12	dépense	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>260 160,00 €</b>	<b>8 000,00 €</b>	<b>268 160,00 €</b>
6218	dépense	Autre personnel extérieur	1 500,00 €	8 000,00 €	9 500,00 €
14	dépense	<b>ATTENUATION DE PRODUITS</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 100,00 €</b>	<b>2 100,00 €</b>
739118	dépense	Autres reversements sur autres impôts locaux ou assimilés ( prévt FDPTP )	0,00 €	2 100,00 €	2 100,00 €
65	dépense	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>221 089,40 €</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>222 589,40 €</b>
65748	dépense	Subventions aux personnes de droit privé – Autres personnes de droit privé	13 000,00 €	1 500,00 €	14 500,00 €
66	dépense	<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>18 121,00 €</b>	<b>5 981,00 €</b>	<b>24 102,00 €</b>
66111	dépense	Intérêts des emprunts et dettes réglés à l'échéance	18 121,00 €	1 800,00 €	19 921,00 €
6618	dépense	Intérêts bancaires et sur opérations de financement	0,00 €	4 181,00 €	4 181,00 €
74	recette	<b>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>83 999,00 €</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>93 999,00 €</b>
7478	recette	Participations - Autres organismes	10 500,00 €	10 000,00 €	20 500,00 €
023	dépense	<b>VIREMENT A LA SECTION D INVESTISSEMENT</b>	<b>83 931,04 €</b>	<b>-27 581,00 €</b>	<b>56 350,04 €</b>
23	dépense	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>1 418 596,67 €</b>	<b>-27 581,00 €</b>	<b>1 391 015,67 €</b>
2313	dépense	10017 - Aile Est Château	1 150 000,00 €	-27 581,00 €	1 122 419,00 €
021	recette	<b>VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>83 931,04 €</b>	<b>-27 581,00 €</b>	<b>56 350,04 €</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide la décision modificative du budget n°2.

Fin du conseil municipal à 22h05.